



## **AVIS DE RECRUTEMENT D'UN(E) CONSULTANT(E) LOCAL(E), EXPERT(E) EN CHARGE D'ENGAGEMENT AVEC LE SECTEUR PRIVE EN RCA**

**Sous la responsabilité de :** Coordinateur National Projet de préparation FVC  
**Durée indicative :** 25 Experts/Jour  
**Type de contrat :** Consultant  
**Lieu :** Bangui, République centrafricaine  
**Date limite de soumission des candidatures :** 05 février 2023

### **1. Contexte**

La République Centrafricaine, pays situé au cœur du continent Africain avec une population d'environ 5,4 millions d'habitants est un des pays de l'Afrique subsaharienne confronté à de sérieux problèmes de développement. Si l'on considère l'indice du développement humain, la RCA occupe le 188 rang sur un total de 189 pays. Plus de la moitié de la population vit au-dessous du seuil de pauvreté et peine à s'offrir les services sociaux de base ce qui la rend de plus en plus vulnérable aux crises militaires et politiques et aux aléas climatiques. Il faut cependant constater que cette situation contraste avec l'immensité des richesses du sol et du sous-sol dont regorge le pays sans compter une dotation en ressources naturelles abondantes. Le pays s'est résolument engagé sur la voie d'un développement durable sobre en carbone. Il a signé l'Accord de Paris et a déjà produit son deuxième document de Contribution Déterminée au niveau National (CDN).

La volonté affichée du gouvernement pour la mise en œuvre des programmes et politiques dans le cadre de la convention sur le changement climatique est limitée par la faiblesse des ressources dont il dispose. Les tensions de trésorerie font que les ressources internes disponibles sont bien plus souvent orientées vers les secteurs jugés prioritaires dont le secteur de l'environnement n'y figure pas. A cela, il faut ajouter la faible propension des opérateurs du secteur privé à s'engager pour les projets et programmes qui accordent la priorité aux questions environnementales. Il en résulte que les idées des projets et programmes environnementaux ne sont pas assez mûries pour être proposées aux financements des potentiels bailleurs. Également, le portefeuille de projets prioritaires de la RCA ne prend pas suffisamment en considération la dimension du genre et d'inclusion sociale, limitant ainsi l'impact égalitaire espéré de ces projets.

Le gouvernement, à travers l'Autorité Nationale Désignée (AND) du Fonds Vert Climat (FVC), et avec l'appui du Global Water Partnership en tant que Delivery Partner, a obtenu l'accord du Fonds Vert pour un projet d'Aide à la Préparation (Readiness) pour un montant de 443 130 USD. La mise en œuvre du projet a démarré le 16 juin 2022 et les principaux produits attendus sont les suivants :

- 1) Mise en place d'un outil de suivi du financement climatique pour l'AND ;
- 2) Les parties prenantes sont formées aux protocoles et procédures du FVC et à la structuration financière des propositions de projets du FVC ;
- 3) Deux (2) notes conceptuelles du FVC tenant compte de la dimension de genre et de l'inclusion sociale pour des projets d'adaptation adaptés et axés sur l'eau sont soumises au FVC ;
- 4) Une évaluation du genre et de l'inclusion sociale du portefeuille de projets prioritaires de la RCA est réalisée.



L'unité de gestion du projet est gérée par le Coordinateur du Projet National et aura besoin de l'appui d'un Consultant national Expert en charge de l'engagement du secteur privé pour l'appuyer dans le développement des activités qui contribueront à une meilleure participation des acteurs de ce secteur dans la lutte contre les effets du changement climatique. Le coordinateur national du projet est responsable de la mise en œuvre quotidienne des activités sur le terrain en étroite collaboration avec l'AND et le secrétaire exécutif du Partenariat National de l'Eau. Le Consultant national, Expert en charge d'engagement du secteur privé reportera au Coordinateur national du Projet.

## 2. Objectifs de la mission

Le Consultant national, Expert en engagement du secteur privé a pour mission de développer un plan d'action d'engagement du secteur privé et des accords de coordination pour la mise en œuvre du plan d'engagement.

## 3. Contenu de la prestation et tâches

Le consultant travaillera sous la supervision du Coordinateur national du projet et du Coordonnateur régional du projet et de l'équipe climat du GWP, et aura pour tâches de :

- a) **Préparer un rapport de démarrage : où il/elle explicitera sa démarche méthodologique et le planning de son intervention.** Une réunion de cadrage avec l'équipe du GWP pour discuter de l'approche méthodologique et arrêter et actualiser le chronogramme des activités.

### ***Résultat attendu : Rapport de démarrage***

- b) **Développer un cadre d'engagement des acteurs du secteur privé :** Pour atteindre ce résultat, le Consultant national devra :
- Produire une cartographie des acteurs du secteur privé et ressortir les principaux acteurs et leurs secteurs d'activités, leurs contributions dans les domaines d'action climatique en RCA FVC ;
  - Elaborer un guide pour permettre de répertorier les acteurs pertinents à prendre en compte ;
  - Fournir un répertoire des acteurs du secteur privé selon leur taille, leurs secteurs d'activités, les liens avec le changement climatique ;
  - Consulter des représentants des groupes de secteur privé identifiés afin d'identifier leur intérêt et l'objectif espéré de leur engagement dans les projets du FVC et d'évaluer les obstacles à la mobilisation des financements climatiques ;
  - Proposer les actions à mettre en œuvre pour surmonter ces difficultés et favoriser l'engagement du secteur privé dans les projets du FVC,
  - Elaborer un plan d'action d'engagement du secteur privé dans les projets du FVC détaillant les actions nécessaires pour atteindre l'objectif défini et les moyens de la mise en œuvre de ces actions ;
  - Conseiller l'équipe du GWP-CAf sur les représentants du secteur privé à cibler et à impliquer à l'atelier de formation sur les procédures et protocoles de financement par le FVC,
  - Consulter les parties prenantes du secteur privé (en priorité ceux ayant bénéficié de la formation sur les procédures et protocoles de financement par le FVC) sur le plan d'action et assurer leur adhésion. Cette consultation peut avoir lieu de manière bilatérale en amont, ou



elle peut également être entreprise en marge de l'atelier de formation des acteurs du secteur privé organisée par le projet Readiness.

**Résultat attendu :**

- Plan d'action d'engagement du secteur privé du FVC pour la RCA, précisant, entre autres, l'objectif de l'engagement du secteur privé dans les projets du FVC, les actions spécifiques nécessaires pour atteindre cet objectif, les moyens ainsi que les responsables de la mise en œuvre de ce plan d'action.
- c) **Développer des accords de coordination pour la mise en œuvre du plan d'action :** Une fois le plan d'action développé, le Consultant national devra mener en coordination avec le Coordinateur national du projet des consultations auprès des principaux acteurs responsables de la mise en œuvre de ce plan d'action afin de définir les besoins en coordination entre les différents acteurs et les canaux d'échange en place qui peuvent faciliter cette coordination. A la lumière de ces consultations, le consultant proposera des accords de coordination entre les parties prenantes qui favorisent la mise en œuvre du plan d'action. Ensuite, le consultant préparera les termes de référence qui explicitent le rôle de chacune des parties signataire de ces accords. Il discutera de ces TdRs avec chacune des parties prenantes afin d'y inclure les ajustements nécessaires pour leur finalisation.

**Résultats attendus :**

- Accords de coordination entre les principales parties prenantes sur la mise en œuvre du plan d'action d'engagement du secteur privé
  - Termes de référence décrivant les responsabilités des principales parties prenantes pour la coordination de l'engagement du secteur privé dans le financement climatique
- d) **Validation du Plan d'Action et signature des accords de mise en œuvre du plan d'engagement** Le plan d'action et les accords doivent subir un processus de validation lors d'un atelier qui sera pris en charge par le projet. Une cérémonie de signature des accords sera également prise en charge par le projet. A cet effet, il est attendu du Consultant national de concevoir et de faciliter l'atelier de validation des plans d'engagement et des accords de coordination.

**Résultats attendus :**

- Accords de coordination validés ;
- Plan d'action pour l'engagement du secteur privé validé ;
- Rapport de l'atelier de validation

#### 4. Durée

La durée totale du travail est de 25 Expert/jours allant de 26 janvier au 31 août 2023.

#### 5. Qualifications et expérience professionnelle.

- Diplôme de master ou équivalent en développement, en économie, en sciences juridiques, finances, en environnement, en changement climatique, ou dans d'autres domaines connexes



- Au moins 7 ans d'expérience dans le domaine du changement climatique et de bonnes expériences avec l'engagement du secteur privé,
- Expérience solide dans l'élaboration de documents et de cadres stratégiques et leur déclinaison en plan d'action, ayant au moins dirigé la préparation d'une stratégie nationale et d'un plan d'action,
- Bonne compréhension du contexte national de développement de la RCA y compris de l'environnement politique et institutionnel autour de l'adaptation au changement climatique, ainsi que la connaissance des acteurs impliqués ;
- Excellente compréhension des plans de développement sectoriels et nationaux en RCA et de leurs liens avec le changement climatique et les objectifs de développement durable (ODD),
- Une bonne connaissance du monde des affaires centrafricain et de l'organisation des professions ;
- Disposer d'un réseau étendu des acteurs privés est un avantage,
- Excellentes capacités d'analyse et de rédaction ;
- Parfaite maîtrise du français à l'écrit comme à l'oral. Capacités en anglais favorisées.

## 6. Livrables et paiement

Le paiement se fera en 2 tranches :

Livrables	Echéance	Paiement
Rapport de démarrage	Deux semaines après le démarrage de la mission	30%
Plan d'action d'engagement du secteur privé du FVC pour la RCA précisant, entre autres, l'objectif de l'engagement du secteur privé dans les projets du FVC, les actions spécifiques nécessaires pour atteindre cet objectif, les moyens ainsi que les responsables de la mise en œuvre de ce plan d'action.	31 mai 2023	
Accords de coordination entre les principales parties prenantes sur la mise en œuvre du plan d'action d'engagement du secteur privé ; Termes de référence décrivant les responsabilités des principales parties prenantes pour la coordination de l'engagement du secteur privé dans le financement climatique	30 juin 2023	70
Accords de coordination validés ; Plan d'action pour l'engagement du secteur privé validé ; Rapport de l'atelier de validation	11 août 2023	



## 7. Candidature

Les dossiers de candidature sont à envoyer à l'adresse suivante [recrute@gwpcf.org](mailto:recrute@gwpcf.org) en gardant [borisbemokolo@yahoo.fr](mailto:borisbemokolo@yahoo.fr) en copie.

Les dossiers de candidature doivent comporter :

- Une lettre de motivation adressée au Coordinateur National Projet de préparation FVC ;
- Un Curriculum vitae détaillé avec les noms et contacts de 03 références ;

La date limite de dépôt du dossier de candidature est le 15 janvier 2023 à 23 :59 heure locale

***Les candidatures féminines sont vivement encouragées. Veuillez noter que seuls les candidats présélectionnés seront contactés.***